

Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la mer et au littoral
Mission SMVM du Golfe du Morbihan

Affaire suivie par Evelyne MOTHAISS
evelyne.mothais@morbihan.gouv.fr
Tél. : 02 56 63 72 09

COMITE DE PILOTAGE TECHNIQUE DU CHOIX DES ACTIONS

Compte rendu de la
réunion du 29 juin 2017

Présents, excusés (voir fiche d'émargement en fin de compte rendu)

Pièces jointes :

- diaporama DDTM
- tableau du croisement des orientations de l'État et des propositions d'actions des GT
- diaporama Cerema
- note sur la portée juridique du SMVM

Introduction

M. BARRUOL, Directeur départemental des territoires et de la mer, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence à ce COPITECH du choix des actions.

Il évoque le travail considérable effectué par les GT pour élaborer de nombreuses propositions argumentées qui vont être présentées par les présidents et animateurs de façon à débattre du choix des principales actions structurantes.

Il s'agit d'une phase clé qui permettra de présenter au Préfet de département et au Préfet maritime les premiers éléments opérationnels de la révision du SMVM.

Il souhaite faire ressortir ce qui relève des prescriptions réglementaires ou de simples recommandations nécessitant un accompagnement.

Ce COPITECH est le lieu pour débattre également des difficultés rencontrées, arbitrages qui paraîtraient nécessaires ou points à approfondir.

Présentation des propositions d'actions par les présidents et animateurs

Cf diaporama joint

GT Activités primaires

Mme VANARD exprime sa satisfaction sur le travail collectif engagé. Elle indique par ailleurs que :

- le GT souhaite maintenir le potentiel de 1 650 ha de concessions conchylicoles ainsi que la déclinaison concrète des zones dédiées dans les PLU. La révision du SMVM doit permettre d'avancer sur la gestion d'unités fonctionnelles (bâtiments, installations...) de façon à éviter les disparitions de sièges d'exploitation au profit de l'habitat et du tourisme et favoriser le développement de nouvelles activités,
- pour la pêche professionnelle et de loisirs, la connaissance de la ressource halieutique et une meilleure protection des zones de nourricerie (habitats naturels des étiers, herbiers...) sont qualifiées d'actions structurantes mais sans que leur maîtrise d'ouvrage n'ait été pressentie,
- les questions transversales concernent la qualité de l'eau, la maîtrise des usages sur le plan d'eau et l'adaptation au changement climatique.

GT Usages du plan d'eau

M GOALLO indique que le GT s'est réuni 3 fois, dans un climat constructif et serein. Il en ressort que :

- les normes ne sont pas suffisamment connues et un plan de communication est nécessaire pour améliorer le respect des prescriptions (vitesse, maîtrise des mouillages...),
- la réflexion doit se poursuivre pour encadrer les pratiques nautiques, notamment nouvelles, ainsi que celles qui génèrent des impacts négatifs (manifestations nautiques, non récupération des eaux noires et grises des bateaux...),
- le GT maintient le seuil de 7 000 mouillages,
- le GT pilotera l'établissement d'une cartographie des zones à vocation prioritaire et notamment des zones utiles à la navigation.

Le PNR, qui porte beaucoup d'actions, est un partenaire préférentiel.

Pour Mme SIRET-JOLIVE, le fait de mieux baliser les zones fréquentées serait utile pour améliorer la sécurité des navigants mais, sur ce plan d'eau complexe, cette facilitation pourrait générer une augmentation de la fréquentation des espaces sensibles, ce qui n'est pas forcément l'objectif recherché du SMVM.

Pour M GOALLO, il faut réguler la population estivale adepte de navigation en tout genre en dehors des chenaux en marquant des passages à travers les zones dangereuses.

Pour Mme CASSE, la prégnance des balisages de perches de châtaigner fait partie de la qualité intrinsèque des paysages du Golfe. Elle insiste sur l'impact paysager qu'aurait une augmentation du balisage.

GT Qualité des eaux

Pour M GUERNEVE, qui remplace M LE DELEZIR, excusé, la gouvernance évolue puisque le SMLS devrait disparaître avant la fin de l'année 2017 au profit d'un nouveau syndicat mixte qui portera notamment la fin de l'élaboration du SAGE Golfe du MORBIHAN – Ria d'ETEL (GMRE). Celui-ci est actuellement à l'arrêt en l'attente de l'embauche d'un nouvel animateur, en septembre.

Il importe de profiter des bénéfices liés au travail contributif du GT Qualité des eaux du SMVM tout en prenant en compte la perspective des régulations prévues en fin d'année, notamment entre les collectivités concernées.

Notamment concernant la réduction des flux de nitrates, le bassin versant d'AURAY bénéficie d'une forte antériorité par rapport aux 3 bassins versants de VANNES (réduction de 38 mg à 24) grâce à l'engagement des professionnels agricoles. Les prochains transferts de compétences aux EPCI sur le grand et le petit cycle de l'eau vont simplifier la gouvernance (même décideurs).

Pour M BARRUOL, si le classement sanitaire des zones conchyliques du Golfe demeure en A, il convient cependant de rester très vigilant.

Mme TREGUIER confirme la nécessité de bien connaître les lieux et la qualité des rejets. Elle indique que, pour mieux cerner la qualité des eaux conchyliques dans cet espace complexe, un projet de découpage du Golfe en 5 zones de mesure est en cours.

Le GT s'est réuni 2 fois puis a mobilisé un sous-groupe technique restreint.

Sur la base des orientations du SAGE, le GT propose des actions structurantes en matière de :

- assainissement des eaux usées et pluviales,
- lutte contre les pollutions diffuses,
- lutte contre les pollutions maritimes,
- amélioration des connaissances.

GT Biodiversité

M BOULANGER est satisfait du résultat consensuel des travaux du GT.

Les propositions s'articulent autour de 3 idées force :

- la protection des habitats naturels et l'organisation de la gestion de certains milieux patrimoniaux (bancs de maërl, herbiers, marais...),
- la maîtrise des pressions (manifestations sportives et de loisir, survol, randonnée littorale, techniques de mouillage...),
- l'amélioration des connaissances et leur diffusion par la définition d'un programme d'acquisition de connaissances, la réalisation d'outils de Porter A Connaissance (PAC) et la mise en place d'une animation territoriale par les opérateurs Natura 2000.

GT Stratégies littorales

M FOUCAULT retrace les 3 réunions du GT qui se sont déroulées dans un esprit ouvert et ont bénéficié d'une bonne co-animation DDTM/PNR. Le seul point négatif concerne la faible participation des élus de GMVA, du fait notamment de la période de fusion entre les EPCI.

Un important travail de capitalisation a eu lieu entre les ateliers, relayé par des contributions écrites de certains membres du GT.

Le prochain SMVM doit permettre d'évaluer afin d'ensuite pouvoir maîtriser les pressions sur les milieux. Aussi la dernière réunion du GT a permis un premier travail sur les indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre des actions proposées.

Concernant l'axe 6 d'anticipation sur les transitions et le changement climatique, il lui est apparu que le SMVM doit aider le territoire à développer la culture du risque (action structurante).

Axe 5

Le GT propose des actions structurantes relatives au recensement des éléments de patrimoine (PAC des éléments repérés et les plus importants à valoriser), à la co-construction d'une stratégie de gestion des boisements, à la mise en place de conventions de partenariat avec les propriétaires d'îles et d'îlots et à l'évaluation des impacts de la fréquentation (Observatoire et expérimentation de schémas d'organisation avec les collectivités volontaires).

Mme CASSE indique que le PNR est lauréat d'un appel à projet du plan de paysage : « Renouveau de la végétation arborée du trait de côte du Golfe du Morbihan ». Les enjeux du changement climatique, de l'érosion littorale, du vieillissement et de la sénescence de nombreux résineux des rivages et des îles du Golfe, imposent, en lien avec le SMVM, un travail prospectif et collaboratif.

Nathalie MORVAN précise que les boisements actuels sont issus d'une politique forestière et qu'il est nécessaire d'associer des forestiers pour prendre en compte des objectifs de production sylvicole.

M PASCO répond que des experts sont associés, notamment Hervé LE BOULER, ancien chargé de recherche à l'ONF sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation de la forêt et de la biodiversité, pilote du réseau Forêt à France Nature Environnement, aujourd'hui conseiller du CESE à l'Aménagement durable des territoires, à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques.

M HENNION précise qu'il ne faut pas oublier d'intégrer à la réflexion la démarche UNESCO « Paysages de mégalithes ».

M BARRUOL souligne l'intérêt du retour d'expériences des propriétaires d'îles aux autres acteurs du SMVM et les liens avec les actions paysage et biodiversité.

Axe 6

Transition énergétique : le GT propose des actions de sensibilisation des usagers du Golfe et d'encouragement à la production locale d'énergies renouvelables.

Adaptation au changement climatique : le GT propose des actions de recueil/partage des savoirs (acteurs sentinelles), d'élaboration de stratégies de gestion du trait de côte et des réserves foncières littorales.

M HENNION indique que certaines propositions d'actions relevant de la gouvernance et de la culture commune ne sont pas du même niveau que les autres :

- la poursuite de l'animation des GT : organisation du suivi-évaluation des actions et des conditions du développement de la réflexion partenariale, technique et thématique...
- le développement d'une culture commune au niveau du Golfe : création d'un Centre de ressources, d'un WEB SIG SMVM, organisation de temps d'échanges multi-acteurs (colloques, événements...)

M HENNION explique que l'idée de création d'un Centre de ressources reste largement à cadrer : quels objectifs, quels moyens, quelles thématiques ? Serait-il spécifique au SMVM ? Le PNR en porterait-il la maîtrise d'ouvrage ?

M SPYRATOS précise qu'un Centre de ressources peut au moins mettre en œuvre un site internet qui permette de recueillir l'ensemble des études disponibles et d'organiser des échanges techniques et débats au gré des actualités.

Pour Mme ROGER-BUYS, le projet de Centre de ressources est intéressant, mais il faut veiller à y associer le SAGE GMRE ainsi que le projet d'Observatoire de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour M BARRUOL, la DDTM est en charge de l'animation dans la durée de la démarche de mise en œuvre du SMVM révisé, après son approbation (la période de validité d'un SMVM est de 10 ans). Il retient la perspective d'un Centre de ressources qui pourrait concentrer les connaissances avec les outils actuels et dont il indique qu'il faut trouver le support avant de revenir vers les structures partenaires.

Mme MOTHAS signale que le tableau croisant les orientations de l'État et les propositions d'actions (cf pièce jointe) fait apparaître certaines orientations peu pourvues en actions.

Validation des actions

**M BARRUOL interroge les membres du COPITECH
qui valident les propositions d'actions présentées par les 5 GT.**

Il constate que l'avancement des actions est différent suivant les GT.

Afin de pouvoir en remonter la teneur vers les Préfets, il énonce une commande à mi-parcours pour que chaque GT précise :

- 1) jusqu'où et à quel niveau l'action devra être mise en œuvre en matière de prescriptions, recommandations, délais d'exécution et compléments d'études à réaliser ?
- 2) qui porte l'action en termes de pilote et d'acteurs associés ?
- 3) les aspects cartographiques avec des documents thématiques et transversaux en précisant l'échelle (le Golfe, macro, zooms plus précis sur certains secteurs?)
- 4) en quoi le contenu du SMVM de 2006 est-il maintenu ou pas, notamment les actions prescriptives ?

Il demande à l'équipe-projet de concevoir un outil de commande, à mi-parcours, pour les GT.

M FOUCAULT ajoute qu'il faut sentir collectivement si on avance ou pas et que, sur chaque action, il faut définir des indicateurs d'évaluation de façon à pouvoir faire des points d'étape réguliers.

L'implication des élus est essentielle. Or certains demandent quels sont les liens entre SMVM et PNR ? Il faut, à partir d'une entrée par le projet de territoire, communiquer des informations simples et pédagogiques qui renvoient aux SCoT, au SAGE, à la Charte du PNR... : faut-il faire un courrier aux maires, intervenir à l'Assemblée des maires ou organiser des séances avec chaque EPCI ?

Mme SIRET-JOLIVE insiste sur le caractère essentiel de l'implication des élus. Du fait de leur renouvellement récent (maires, conseillers communautaires), il est tout à fait nécessaire de porter à leur connaissance les travaux du SMVM.

Pour M LEGRAND, il faut entrer par le projet de territoire et veiller à la cohérence du SMVM avec la stratégie régionale « Mer et littoral ».

La question de la capacité juridique de chaque prescription qui sera proposée est évoquée. Une note juridique sur la portée du SMVM est validée (cf pièce jointe). D'autres notes suivront concernant les modalités de la concertation et de l'enquête publique.

Organisation de la transversalité

M SPYRATOS indique que certaines actions sont proposées par plusieurs GT : elles peuvent concerner tous les GT (par exemple, l'amélioration des connaissances, la définition des zones à vocation prioritaire ou la création d'un Centre de ressources) ou seulement quelques-uns (par exemple, la lutte contre les pollutions maritimes concerne à la fois le GT Qualité des eaux et le GT Usages du plan d'eau).

L'équipe-projet de la DDTM propose d'organiser la transversalité en désignant le **GT pilote** qui a la charge de « maturer » l'action et les autres GT qui doivent lui amener des contributions.

Les tableaux suivants présentent la répartition entre GT des 9 actions transversales, qui intéressent tous les GT, puis des 16 sujets transversaux repérés, qui ne concernent que 2 ou 3 GT (liste non exhaustive).

9 actions structurantes transversales	GT pilote	GT contributeurs
Définition des zones à vocation prioritaire	UPE	Tous
Amélioration de la connaissance de la qualité de l'eau du Golfe	Q EAU	Tous
Amélioration de la connaissance des compartiments écologiques en interaction forte avec activités/usages	BIODIV	Tous
Évaluation des impacts de la fréquentation/coexistence des usages	SL	Tous
Co-construction d'une stratégie de gestion des réserves foncières	SL	Tous
Recueil/partage des savoirs sur les effets du changement climatique	SL	Tous
Proposition d'une stratégie prospective et intégrée de gestion du trait de côte	SL	Tous
<i>Poursuite de l'animation des GT</i>	<i>DDTM</i>	<i>Tous</i>
<i>Développement d'une culture commune</i>	<i>SL</i>	<i>Tous</i>

16 sujets transversaux (liste non exhaustive)	GT pilote	GT contributeurs
Stratégie foncière de maintien du potentiel conchylicole	AP	SL ; UPE
Fonction halieutique du Golfe	AP	BIODIV
Valorisation éventuelle des sédiments des chenaux de navigation	UPE	AP ; Q EAU
Mouillages écologiques	UPE	BIODIV
Lutte contre les pollutions d'origine maritime (schéma des aires de carénage, ...)	Q EAU	UPE ; AP
Plan infra POLMAR	Q EAU	AP
Manifestations sportives et de loisirs (dont nautiques)	BIODIV	UPE
Survol aérien	BIODIV	UPE
Plan de gestion des marais, éco-pâturage	BIODIV	AP ; Q EAU
Sentier littoral	BIODIV	SL
Préservation des patrimoines	SL	UPE ; BIODIV
Stratégie de gestion des boisements	SL	BIODIV
Conventions partenariales îles et îlots	SL	BIODIV
Modes de déplacements doux (transports maritimes)	SL	UPE
Transition énergétique	SL	UPE, BIODIV
Changement climatique et activité ostréicole	SL	AP

La proposition de l'équipe-projet est validée par le COPITECH.

Intervention du Cerema

M DURR présente la démarche d'Évaluation Environnementale Stratégique EES (cf diaporama joint).

Il indique qu'une réunion de cadrage préalable s'est déroulée le 26 juin à la DREAL avec la DDTM, maître d'ouvrage et le Cerema, assistant du maître d'ouvrage, pour notamment, échanger sur la démarche et identifier les enjeux environnementaux principaux à traiter.

L'évaluation environnementale porte sur l'analyse de :

- l'articulation du SMVM avec les autres plans et documents,
- l'état initial de l'environnement,
- les effets notables probables des orientations/actions/prescriptions du SMVM sur les enjeux environnementaux (incidences cumulées) dans le cadre de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser ».

Le rapport d'EES fera l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale et ces documents (rapport + avis) seront mis à la disposition du public lors de l'enquête publique.

M. DURR présente une analyse de la couverture des orientations de l'État par les actions structurantes proposées par les GT (travaux de mai 2017), ainsi qu'une liste de 23 enjeux environnementaux principaux à traiter dans le cadre de l'EES.

M SPYRATOS précise qu'une itération explicite avec l'évaluation environnementale sera nécessaire pour chaque action proposée par les GT.

M DURR indique qu'à l'automne sera réalisée une première itération à l'aide d'une matrice d'analyse permettant de croiser les incidences d'une action structurante sur les différents enjeux environnementaux d'une part, ainsi que de cumuler les incidences de l'ensemble des actions structurantes pour chaque enjeu environnemental. Cette analyse permettra d'identifier les points de vigilance à prendre en compte et d'émettre des recommandations pour la mise au point des actions.

Concernant le « livrable » final du document du SMVM révisé, M DURR propose le projet de plan suivant :

- Introduction : rappel des objectifs, contenu réglementaire, articulation avec les autres documents de planification (SCoT, SAGE...), processus d'élaboration
- Volet 1
 - place du SMVM au sein des politiques nationales et locales Mer et littoral
 - situation de l'existant (état des lieux...)
 - définition des objectifs stratégiques de l'État
- Volet 2
 - orientations thématiques déclinées en enjeux/objectifs : détail des prescriptions, recommandations et actions contextualisées, justifiées avec des cas concrets et territorialisées,
 - liste des actions (1 fiche par action)
 - dispositif de suivi-évaluation : gouvernance, indicateurs de suivi (mise en œuvre et résultat).

Programmation de la suite de la démarche

Les ateliers de maturation des GT pourront reprendre après la période de réserve des élections sénatoriales qui se termine le **24 septembre 2017**.

De ce fait, le **COPITECH de mise en convergence opérationnelle des actions** aura lieu le **jeudi 9 novembre à 14 h 30 au TROADEC**.

L'**atelier transversal commun** à tous les GT est décalé au **mardi 28 novembre de 10 à 17 heures au TROADEC**.

M SPYRATOS envisage, pour la fin de l'année 2017, une première version rédigée par le Cerema du document de la révision et de son plan d'actions ainsi que du rapport d'évaluation environnementale. Ces documents seront alors envoyés aux GT pour relecture et remarques avant l'envoi aux membres du COPIL.

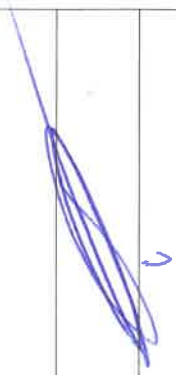
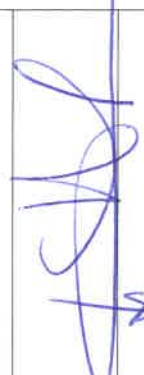





M BARRUOL remercie tous les participants pour leur implication et précise que le plan d'actions qui émerge devra être présenté au Préfet terrestre et au Préfet maritime pour validation. Les Préfets présideront un prochain COPIL, pour une validation plus officielle, en début d'année 2018.



Le directeur départemental
des territoires et de la mer,







Patrice BARRUOL

RÉVISION SMVM : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE TECHNIQUE (COPITECH)

Nom et Représentation	Coordonnées	Emargement
Présidence		
Patrice BARRUOL , Directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan	patrice.barruol@morbihan.gouv.fr	
Direction de projet		
Kristell SIRET-JOLIVE , Déléguée à la Mer et au Littoral, Directrice adjointe - DDTM	kristell.siret-jolive@morbihan.gouv.fr	
Yves LE MARECHAL , Directeur adjoint - DDTM	yves.le-marechal@morbihan.gouv.fr	
Vassilis SPYRATOS , DDTM/SAMEL, directeur de projet SMVM	vassilis.spyratos@morbihan.gouv.fr	
Équipe-projet		
Evelyne MOTHASIS , Déléguée Territoriale DDTM- Chef de projet SMVM	evelyne.mothais@morbihan.gouv.fr	
Pascale DURAND , Chargée des études et de l'animation - DDTM	pascale.durand@morbihan.gouv.fr	
Pierre Yves LANNUZEL , Adjoint à la déléguée territoriale	pierre-yves.lannuzel@morbihan.gouv.fr	

Viviane VALY , Secrétariat SMVM-DDTM	viviane.valy@morbihan.fr	Excusée
Maryse GANNE , Chargée de projet mer et littoral, CEREMA	maryse.ganne@cerema.fr	Excusée
Fabien DURR , Responsable du groupe environnement -Risques, CEREMA	fabien.durr@cerema.fr	
Membres ressources des services de l'État		
Frédérique ROGER-BUYS et Richard SALIN , DDTM, MISEN, Animateurs GT Qualité des eaux	frederique.roger@morbihan.gouv.fr richard.salin@morbihan.gouv.fr	
Nathalie MORVAN , DDTM/SENB, Animatrice du GT Biodiversité	nathalie.morvan@morbihan.gouv.fr	
Gilles PAILLAT , DREAL, Animateur GT Biodiversité	gilles.paillat@developpement-durable.gouv.fr	
Jérôme CABELGUEN , ONFCS, Animateur du GT Biodiversité	jerome.cabelguen@oncfs.gouv.fr	
Yannick MESMEUR et Arnaud LE MENTEC , DDTM/SAMEL et DDTM/SAM, Animateurs du GT Activités primaires	yannick.mesmeur@morbihan.gouv.fr arnaud.le-mentec@morbihan.gouv.fr	
Matthieu LE GUERN et David FOURNIER , DDTM/SAM et DDTM/SAMEL, Animateurs GT Usages du plan d'eau	matthieu.le-guern@morbihan.gouv.fr david.fournier@morbihan.gouv.fr	
Eric HENNION , DDTM/SUH, Animateur du GT Stratégies littorales	eric.hennion@morbihan.gouv.fr	
Gilbert LEMONNIER et Lydia PEIFFER , DDTM/SUH	gilbert.lemonnier@morbihan.gouv.fr lydia.pfeiffer@morbihan.gouv.fr	Excusés
Isabelle MARZIN , DDTM/SEA	isabelle.marzin@morbihan.gouv.fr	
Myriam LE NEILLON , DDTM, Chargé de mission énergie, déplacements	myriam.le-neillon@morbihan.gouv.fr	Excusée

Marie Odile BOTTI LE FORMAL, DDTM/SPACES	marie-odile.botti-le-formal@morbihan.gouv.fr	
Thierry CHOUBARD, DDTM/SG, Référent juridique	thierry.choubarde@morbihan.gouv.fr	Exclue
Pascal DESJARDINS, DDTM/SENB	pascal.desjardin@morbihan.gouv.fr	Exclue
Didier SEHIER, DDTM/SAMEL	didier.sehier@morbihan.gouv.fr	Exclue
Préfecture maritime / Division Action de l'État en Mer Benoît LAVENIR	laurence.jobert@intradef.gouv.fr sophie.ollivier@premar-atlantique.gouv.fr	Exclue
Laure D'HAUTEVILLE, STAP, Architecte des bâtiments de France	laure.dhauteville@culture.gouv.fr	Exclue
Gwénael HERVOUET, Conservatoire du littoral	g.hervouet@conservatoire-du-littoral.fr	Exclue
Cyrille LEFEUVRE, DREAL/Service Patrimoine Naturel	cyrille.lefeuvre@developpement-durable.gouv.fr	
Guy LEGRAND, DREAL/Mission milieux marins et zones côtières	guy.legrand@developpement-durable.gouv.fr	
Marie Annick MAUS, DDCS	marie-annick.maus@morbihan.gouv.fr	Exclue
Catherine TREGUIER, IFREMER	cathy.tregulier@ifremer.fr	
Président(e)s des GT		
Ronan LE DELEZIR, Président du GT Qualité des eaux	delezir@club-internet.fr	
Xavier Pierre BOULANGER, Président du GT Biodiversité	boulanger.keranna@orange.fr	

Dominique VANARD , Présidente du GT Activités primaires	d.vanard@gmail.com	
René GOALLO , Président du GT Usages du plan d'eau	rene.gallo@orange.fr	
Luc FOUCAULT , Président du GT Stratégies littorales	foucault-l@sene.com	
Autres membres ressources associés		
..., SMLS, Animateur SAGE, Animateur GT Qualité des eaux	<i>en attente de recrutement</i>	
Thomas COSSON , PNR, Opérateur Natura 2000, Animateur GT biodiversité	thomas.cosson@morbihan.gouv.fr	
Ronan PASCO et Juliette HERRY , PNR, Animateurs GT Stratégies littorales	ronan.pasco@golfe-morbihan.fr juliette.herry@golfe-morbihan.fr	
Monique CASSE , PNR, Directrice	monique.casse@golfe-morbihan.fr	
Catherine QUEMENER , SMLS, Directrice	catherine.quemener@smls.fr	